

Quels liens entre éducation populaire et mutuelles ?

Le 17 avril 2024, l'Institut Montparnasse organisait, en partenariat avec le groupe Vyv, une table ronde autour des liens entre éducation populaire et mutualité.

Les auditions d'un certain nombre de chercheurs et acteurs sur le sujet de la démocratie en santé, les échanges avec des personnalités de l'ESS, ont fait apparaître l'éducation populaire comme un élément essentiel des enjeux de santé et des organisations de l'économie sociale et solidaire. Cela a fait l'objet de deux conférences précédentes (15 et 29 mars derniers).

L'éducation populaire, non pas entendue au sens du mouvement associatif (celui de la fin du XIXème siècle et représenté par de grandes associations à l'objet éponyme) mais au sens d'une éducation de chacun avec un objectif d'émancipation citoyenne et de transformation sociale, apparaît comme une condition essentielle de la participation démocratique dans ces deux champs : levier d'émancipation et de prévention en santé d'une part, marqueur du projet politique et démocratique des organisations de l'ESS d'autre part.

Santé globale et économie sociale et solidaire, voici deux champs intriqués dans la mutualité. Nous avons donc souhaité interroger les liens entre éducation populaire et mutualité en donnant la parole à des penseurs et témoins mutualistes.

Nous remercions chaleureusement nos intervenants pour leur participation :

- Denis Adam, Coordonnateur du projet fédéral de UNSA Education ;
- Emilie Banny-Ducelier, Vice-Présidente « santé, société, vulnérabilités » Harmonie Mutuelle, administratrice du groupe Vyv ;
- Stéphanie Boutan, Responsable programme projets, groupe Vyv ;
- Marthe Corpet, Responsable prospection, innovation, développement durable, MNT ;
- Stéphane Marchand-Maillet, Président ADOSEN Prévention-Santé MGEN ;
- François Perl, Conseiller Stratégique au Secrétariat Général de Solidaris ;
- Charlotte Siney-Lange, Historienne de la mutualité ;
- Clotilde Truffaut, Administratrice déléguée « Engagements sociétaux et International » MGEN

Depuis ses origines, la mutualité opère une double fonction d'assurance, mais aussi d'éducation comme levier de responsabilisation. Ainsi, l'apparition en France des mutualités maternelles et des mutuelles scolaires sont les témoins d'un mouvement d'éducation sanitaire dans une société en pleine médicalisation. Ce mouvement - dit hygiéniste - est certes descendant et moralisateur. En Belgique pourtant, on parle déjà d'éducation populaire et permanente. Depuis, ces modèles paternalistes se sont transformés, et la mutualité s'attache à promouvoir la santé de manière plus démocratique, en prenant en compte la parole de l'adhérent, et en lui offrant un canevas d'émancipation global.

Le référentiel mutualiste s'inscrit dans le temps long : en tant que mouvement, la mutualité essaie de contribuer à une société plus juste. Pour se faire, elle met en place des moyens : prévention, sensibilisation, information, création d'associations d'éducation populaire. Pour le mouvement mutualiste comme pour le mouvement syndical, le projet éducatif doit découler d'un projet de société. Il s'agit de transmettre une manière de penser la société de demain. Autrement dit, comme le souligne François Perl, « l'éducation populaire permet de maintenir l'activité de transformation sociale, en nous préservant d'être de simples prestataires de services ». L'exemple de la convention Fin de Vie à la MGEN est de ce point de vue inspirant. La position de la MGEN est légitime parce qu'elle représente une opinion qui a émergé de manière démocratique, partagée par l'ensemble de l'organisation - ses militants, mais aussi ses salariés.

Les mutuelles aujourd'hui intègrent dans leur système des structures dédiées d'éducation populaire qui œuvrent sur différents sujets de la société :

- **Soralia** chez Solidaris est une structure d'enseignement de promotion sociale, un réseau de centres de plannings familiaux, ainsi qu'un centre d'activités liées à la santé des femmes. Cette organisation se politise pour promouvoir l'égalité femme-homme, combattre l'extrême droite et militer pour la place des corps intermédiaires.
- **Esenca** (Solidaris) est association qui offre des services pour les personnes handicapées en même temps qu'elle agit politiquement pour conscientiser et défendre politiquement les personnes en situation de handicap.
- **Liages** (Solidaris) est une organisation également très politisée, qui agit pour défendre les droits des personnes âgées et qui propose une offre de formation pour les plus âgés.
- **La Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle** travaille sur le développement de la capacité d'agir individuelle et collective pour sa santé pendant quatre ans, et donc sur l'enjeu des pratiques collectives et de l'action individuelle et collective.
- **ADOSEN** Prévention-Santé chez MGEN agit depuis plus de 60 ans auprès des jeunes selon une démarche réflexive de prévention.

En prévention, la prise en compte de la parole de la personne est un facteur de succès. Comme ADOSEN, MNT travaille à ce que le sujet de la prévention soit aussi l'acteur de sa propre santé.

Ces structures, au plus proche des populations, ont la capacité de partir du réel, de l'expérience des individus, adhérents, affiliés, usagers. C'est la condition de l'innovation sociale.

Les mutuelles cherchent à créer les conditions de rencontres et des espaces d'expression. C'est une particularité et une exigence de la gouvernance mutualiste. Face à la complexité normative, l'éducation populaire, qui permet de considérer l'approche du réel, permet donc de préserver la connexion des activités mutualistes au réel et aux adhérents. L'exemple des cellules citoyennes en Belgique est de ce point de vue inspirant. Dans un contexte de dématérialisation constant, Solidaris a mis en place des cellules animées par des volontaires sur le terrain pour faire remonter les préoccupations des affiliés.

Ce cadre d'expression est vertueux : l'adhérent prend conscience qu'il a une responsabilité

(dans son rapport au recours aux soins notamment). Le sujet n'est plus la santé individuelle mais porte sur une santé globale, de l'individu et de la communauté.

Conclusion :

Le constat est partagé, un mouvement d'éducation permanente, de pair à pair est la condition du fonctionnement démocratique du mouvement mutualiste. C'est aussi un moyen de réaliser son objet social : donner les moyens aux individus de s'extraire de l'aléa du quotidien. L'émancipation est bien une valeur commune à la mutualité et à l'éducation populaire.

La mutualité porte un projet de société qu'il faut réaffirmer auprès du grand public dans les territoires. L'éducation populaire est un moyen d'engager militants et adhérents dans les territoires en créant une nouvelle forme de dialogue et de proximité.

Par l'éducation populaire en mutualité, nous pouvons :

- Redonner du sens au rapport entre solidarité et responsabilité
- Rendre l'adhérent acteur de sa santé
- Réinventer notre cadre collectif d'engagement.